

LE PROCES TOUPIN

Triple Empoisonnement

Poison inconnu

Mystérieux motifs de l'accusé

COUR D'ASSISES DE MONTRÉAL

Présidence de M. le juge Baker

(Suite)

TROISIÈME AUDIENCE

La foule se presse encore plus compacte qu'aux audiences précédentes; le mystère qui plane sur cette triste affaire, les premières dépositions, l'affreuse peine appliquée au témoin Chignon, tout concourt à tenir en éveil la curiosité des dames du Montréal; plusieurs d'entre elles ont passé la nuit à la porte du palais de justice pour être plus commodément placées. Le bruit se répand que le témoin Dutrisac si impatiemment attendu, et dont la déposition doit jeter un grand jour sur le crime, est enfin arrivé de la veille.

À midi, la Cour entre en séance. Le président ordonne d'introduire l'accusé Galipeau qui apparaît bientôt entre les deux gardes dont il a fait ses amis. — Il est suivi de M Richard, son avocat, donnant le bras à la tante de l'accusé. — L'accusé s'est fait couper les cheveux et en a fait donation aux hopitaux.

Au banc des témoins, on remarque Chignon portant à la boutonnière un large ruban vert à petits pois, — Un murmure d'indignation circule dans l'auditoire.

Le président. — Accusé, êtes-vous enfin décidé à parler?

L'accusé. — J'adore ma tante.

Le président, d'un ton aimable. — Galipeau vous prenez là un funeste système de défense; encore une fois, répondez.

L'accusé, d'une voix ferme. — J'adore ma tante.

A cette réponse, les sanglots de la tante deviennent si violents qu'ils agacent le peuple.

Un gamin. — Qu'on la fusille!

Le président, d'un ton sévère. — Madame Galipeau vous troublez l'audience. — Gardes jetez de la cendre sur madame et emportez-la sur une pelle.

Cette mesure énergique paraît un instant troubler le sang-froid de l'accusé; il se dresse convulsivement de bout; mais bientôt il retombe lourdement sur les genoux d'un garde qui essayait tranquillement ses lunettes pour reprendre la lecture de *La Minerve*.

La sévérité du président excite des murmures sur les bancs du jury; M. Richard nestor, du Barreau de Hull

feint d'attacher ses cordons de souliers pour mieux cacher son émotion

Le président. — Faites avancer un nouveau témoin.

Les sanglots de Chignon commencent à devenir plus distincts.

Le nouveau témoin se présente.

Le Président. — Quels sont vos nom et profession?

Le témoin. — Adolphe Allai, secrétaire du comté de Chambly.

Le Président. — Parlez sur la cause.

Le témoin. — La danse des tables, ironiquement appelée la gymnastique des esprits, croyez moi, monsieur le président, n'est qu'un simple phénomène qui s'accomplit avec plus ou moins de rapidité suivant l'insensité du fluide.

Le Président, avec surprise. — Mais témoin, il s'agit des dames Toupin.

Le témoin. — Point ne l'ignore, monsieur le président; aussi c'est ce qui me fait vous dire que le mouvement s'opère sur l'axe du meuble et toujours vers le nord; quelquefois cependant la rotation se fait de droite à gauche.

Le président. — Assez! allez-vous asseoir.

Le désappointement est général; la curiosité inassouvie des spectateurs se traduit bientôt par un murmure de mécontentement, que les sanglots de Chignon ne parviennent pas à dominer.

On appelle le témoin Dutrisac.

A ce nom, le calme renaît comme par enchantement, et tous les yeux se tournent vers ce témoin de la bouche duquel la vérité va enfin sortir.

C'est un colosse de six pieds et barbu comme un bouc.

Au nom de Dutrisac l'accusé a pâli; mais, après avoir jeté les yeux sur le témoin, un léger sourire ironique vient plisser ses lèvres de corail.

Le président. — Comment avez-vous fait connaissance de l'accusé?

Le témoin. — J'avais un jour du noir dans l'âme et j'éprouvais le besoin d'une solitude complète; je me rendis donc devant l'église paroissiale mais je fus désagréablement surpris d'y trouver un auditeur; j'allais me retirer quand il m'aborda en me demandant si je n'étais pas Gravel. Nons fimes connaissance, et il me donna rendez-vous pour le lendemain à l'Hotel Dupras. Nous devons, dit-il, y trouver des dames.

Pendant cette déposition, on fait passer un papier au président; il jette plusieurs fois les yeux, puis les reporte avec étonnement sur le témoin.

M^e Richard. — Le témoin peut il nous dire si Thibaudeau devait se trouver là?

Le témoin. — Il ne devait y être présent que dans nos cœurs, car il s'agissait de célébrer, le verre à la main, la gloire d'avoir pu l'approcher.

Le président, d'une voix éclatante. — Témoin, assez d'impudence! vous n'êtes pas Dutrisac.

Le témoin. — Je vous affirme le contraire.

Le président. — Voici son signallement; vous êtes un géant, et je vois que ce témoin est petit, délicat et gracieux par-dessus tout.

Le témoin. — Je soutiens mon individualité.

Le président. — Alors je vais vous soumettre à une épreuve; Annoncez-moi l'auteur de l'article ayant pour titre: LA CAVERNE DES 40 VOLEURS.

Le témoin, d'une seule halcine. — Messieurs, la pièce que nous avons eu l'honneur de représenter devant vous est de Laurier.

Le président, avec force. — Gardez, sautez dessus. (Au témoin.) Vous vous êtes trahi en oubliant dans cette annonce l'intonnation railleuse qui est de tradition pour cet article. — Persistez-vous dans votre mensonge?

Le témoin, repentant. — Non je ne suis pas Dutrisac, mais je suis son homme de cour, et comme j'ai l'habitude de faire ses courses il m'a envoyé.

Le président. — Silence! (Aux gardes) Qu'on l'entraîne et qu'il soit décapité sur l'heure.

Après le départ du témoin, la gaieté renaît parmi les spectateurs, dont cet incident a déridé les fronts.

Le président. — Témoin Chignon, approchez et dites-nous dans quels rapports vous vous trouvez avec les journalistes.

Le témoin, avec impudence. — En hostilité complète, mais je suis bonne fille, et j'en ris car mes amis ne sont pas dans leur monde.

Un juré, avec intérêt. — Le témoin n'a-t-il jamais été malade?

Le président, au juré. — J'ai fait assigner le docteur Blanchet qui a donné des soins au témoin, quand il était directeur du chemin de fer du nord avec M. Biscornét.

(Au départ du courrier, l'audience continuait.)

QUATRIÈME AUDIENCE

Le retentissement obtenu par les débats de la triste affaire ont attiré une telle foule, que les ouvriers ont passé la nuit à percer des trous dans le plafond de la salle d'audience; ces ouvertures sont garnies de têtes de privilégiés qui, couchés sur le ventre, assistent, à vol d'oiseau, aux différentes phases du sinistre drame qui se déroule en dessous d'eux.

A dix heures, on annonce la Cour. — L'accusé Galipeau paraît bientôt, soutenu par ses deux gardes devenus pour lui des oncles. Il porte à la main le bas qu'il tricote depuis le commencement des débats. En passant, il

tapote les joues de son défenseur, M^e Richard. Le témoin Chignon, à cheval sur son banc, contente sa passion favorite en faisant des tours de cartes, à la grande satisfaction de ses voisins, les autres témoins.

M^e Richard. — Monsieur le président, la tante de Galipeau demande qu'il lui soit de nouveau permis d'assister aux débats, elle s'engage à assourdir le fracas de ses sanglots.

Le président. — Accordé.

On introduit la tante de l'accusé, toujours munie de son agat-jour vert. — Elle étouffe ses sanglots dans un mouchoir en toile rouge qu'elle tient à la main; par moments, sa vénérable tête disparaît entièrement dans le mouchoir.

Le président, d'un ton sévère. — Madame Galipeau, observez-vous mieux qu'aux audiences précédentes;

La pauvre dame cache son embaras dans son mouchoir.

Le président. — Accusé, êtes-vous enfin décidé à rompre ce silence qui m'afflige pour vous et pour votre famille?

L'accusé debout, la main sur le cœur. — J'adore ma tante!

Après cette opiniâtre réponse, qui excite un léger murmure, Galipeau retombe sur son banc et reprend son tricot. — Le garde de droite recoud sa bretelle, celui de gauche lit *Le Monde*, il sourit aux pages retraçant le portrait du vaudevilliste Alfred Delacour, dit la terre promise des dames.

On appelle le témoin suivant.

Isidor Vergeot, commis.

Le président. — Avez-vous eu connaissance de la visite faite au témoin Chignon par les dames Toupin?

Le témoin. — Oui, quand elles sortirent, je causais sur le carré avec quelques amis auxquels je reprochais de ne pas nous apporter de beignes; je les blâmais sur leur indifférence à notre égard, ils paraissaient nous être hostiles.

Le témoin.

Le président. — Allons, quelle est votre profession, je crois que vous n'êtes pas commis.

Le témoin, d'une voix vibrante. — Je suis commis, viande!

Le président. — Si vous voulez lâcher des "viande" comme ça, allez-vous en!

Le témoin, regagnant sa place. — Vivent les commis.

L'audience demeure suspendue pendant quelques minutes. — Un nouveau témoin se présente à la barre.

Marie Dubard, 31 ans, artiste.

Une odeur de fauve se répand dans la salle.

Le président. — Avez-vous entendu parler des dames Taupin?

Le témoin. — Oui, moun pichoun, le zour même, tout le monde il en zacassait au foyer.